

# Horaires des célébrations de la semaine sainte

## Messe des Rameaux :

| Samedi 23 mars                            |       | Dimanche 24 mars               |       |
|---|-------|--------------------------------|-------|
| Eglise Ste Barbe de Vicoigne              | 18h00 | Eglise Ste Barbe d'Anzin       | 10h30 |
| Eglise Ste Marie Madeleine à Petite Forêt | 18h00 | Eglise Saint Nicolas à Raismes | 10h30 |
| /   | /     | Eglise St Amand d'Hérin        | 10h30 |

## Semaine Sainte :

☞ **Mardi Saint** : 26 mars à 18h00 à le Quesnoy.

☞ **Mercredi Saint**: Journée du pardon de 10h à 20h à l'église Saint Géry de Valenciennes .

**Messe avec Onction des Malades** : à l'église St Paul de Beuvrages à 15h.

☞ **Jeudi Saint, la Cène, rappelons-nous le dernier repas de Jésus** : 28 mars à 19h00 à l'église Sainte Marie-Madeleine de Petite-Forêt.

☞ **Vendredi Saint, Chemin de Croix** : Vendredi 29 mars à 15h00:

- ❖ À l'église Sainte Marie-Madeleine de Petite Forêt
- ❖ À l'église Sainte Marie-Madeleine d'Aubry du Hainaut
- ❖ À l'église Saint Nicolas de Raismes
- ❖ À l'église Sainte Barbe d'Anzin
- ❖ À l'église Saint Paul de Beuvrages

☞ **Vendredi Saint, célébration de la Croix, rappelons-nous les derniers moments de la vie de Jésus** : 29 mars à 19h00 à l'église Saint Nicolas de Raismes. et à 19h à Sainte Marie-Madeleine d'Aubry du Hainaut

☞ **Samedi Saint, Veillée Pascale, rappelons-nous ce qui s'est passé au tombeau le 3<sup>e</sup> jour** : 30 mars à 19h à Ste Marie-Madeleine à Petite-Forêt et à 20h00 à l'église Sainte Thérèse de Raismes

☞ **Dimanche de Pâques** : Dimanche 31 mars à 10h30:

- ❖ À l'église Sainte Marie-Madeleine de Petite Forêt
- ❖ À l'église Saint Paul de Beuvrages
- ❖ À l'église Sainte Barbe d'Anzin

# À la lumière de Pâques

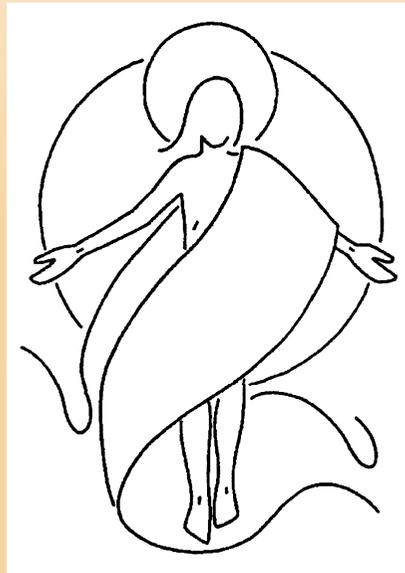


## Message de Pâques

des équipes d'animation pastorales des paroisses catholiques  
Notre-Dame de Bonne Espérance et Saint Jean du Mont d'Anzin

A l'occasion de Pâques les chrétiens de nos communes vous envoient ce message. Vous ne fréquentez peut-être pas les églises habituellement, mais vous y êtes sans doute déjà entrés au moins pour des funérailles. En un sens, Pâques vient à la suite de funérailles, celles de Jésus, dont nous nous souvenons le vendredi avant Pâques (cette année, le 30 mars). Les équipes des paroisses sont attentives à accueillir bien tous les participants aux funérailles, quelles que soient leur convictions. Comme prêtre célébrant des funérailles, moi comme mes collègues, nous sommes attentifs pareillement à parler bien devant l'extrême variété des opinions des assemblées que nous avons devant nous. Mais nous essayons d'y faire passer un message de confiance et même de joie.

Les chrétiens se préparent donc à fêter Pâques. Les enfants s'y mêleront aussi, avec les recherches des œufs dans les parcs et jardins. Le printemps y sera sans doute aussi, avec la joie du redoux et de la floraison des premières fleurs. Mais la joie des chrétiens est plus profonde. Ils l'exprimeront discrètement, en faisant quand même sonner les cloches à toute volée, et même, la veille de Pâques, ils vont çà et là allumer des petits feux de joie (rassurez-vous, de façon complètement contrôlée, à l'entrée des églises). Ils les voient comme des feux de joie, parce que le Seigneur est ressuscité, et que cela est pour eux la « meilleure bonne nouvelle » qui soit jamais arrivée à l'humanité. Et ces feux servent à allumer le grand cierge de Pâques et ensuite les centaines de bougies qui vont éclairer les églises, la veille de Pâques, pour la plus belle messe de l'année. Les églises, toutes lumières éteintes, s'éclaireront en effet, au début de la 'Vigile pascale', par les bougies portées par toute l'assemblée. Parmi nous, il y aura les adultes qui recevront cette nuit le baptême. On a en effet renoué partout dans le monde chrétien avec l'ancienne habitude de baptiser les adultes



la nuit de Pâques - jusqu'il y a peu, il n'y en avait plus guère, tout le monde étant baptisé bébé. Notre diocèse de Cambrai en compte cette année 94, la France entière des milliers. Pour toutes sortes de raisons, ils n'avaient pas reçu le baptême étant petits, et pour bien des raisons différentes aussi, ils en ont un jour ressenti le manque, parce qu'ils aiment ce Seigneur Jésus. Ils l'ont découvert comme cet homme juste et bon, broyé par la méchanceté, trahi, torturé et exécuté, mais que ses amis ont revu le troisième jour après sa mort.

Cette joie de Pâques vibrera dans nos églises, la veille du 1 avril, et il coulera sans doute sur l'une ou l'autre joue une larme discrète de joie lors de ces baptêmes d'adultes. En un sens, ce message est uniquement là pour vous inviter à partager notre joie. Contre toute vraisemblance, nous continuons à croire qu'un jour de Pâques, il y a près de deux mille ans, la mort a été vaincue, et ce que nous croyons pour ce Jésus, nous le croyons et nous l'espérons pour nous aussi : il y a un Dieu qui nous aime, et cet amour est plus fort que la mort. Et quelle que soit votre conviction, nous partageons certainement cette idée que quand on a une fois goûté au bonheur, que cela a un goût d'éternité. Et les chrétiens tirent de cette conviction aussi un sens de l'engagement : un bonheur s'expé-

riente seulement bien si les autres ne sont pas écrasés par leurs malheurs. Le Carême, la période de quarante jours qui précède Pâques, est un temps où beaucoup de chrétiens sont plus attentifs à la solidarité, à travers le Comité Chrétien contre la faim et pour le développement (CCFD).

Peut-être que ce courrier vous a rendus curieux, et que vous répondrez à notre invitation pour venir fêter la joie de la Résurrection ? Celle de Jésus, et la nôtre que nous espérons avec toute notre foi !

Bienvenus, et bonne fête de Pâques !